



IA DANS LE DOUBLAGE : DONNONS DE LA VOIX, MAINTENANT !

Le Syndicat français des artistes interprètes CGT, le SNAPAC-CFDT, le SNLA-FO, le SNAJ-CFTC, le SIA-Unsa et LES VOIX.FR invitent les artistes interprètes, professionnels de la voix, à se réunir

**en Assemblée générale
le mardi 28 Janvier 2025 à partir de 19h,**

**à la Salle Croizat de la Bourse du Travail de Paris,
3 rue du Château d'Eau, Paris 10e, métro République.**

Le 17 décembre dernier, une réunion de négociation concernant l'intelligence artificielle dans le doublage s'est tenue. Quelques jours avant, les syndicats d'artistes ont fait parvenir aux commanditaires une version légèrement remaniée de leur proposition de clause visant à exclure les usages liés à l'intelligence artificielle, non expressément consentis par les artistes interprètes. Ce projet de clause, conforme aux attentes de la profession lors de nos dernières assemblées générales, intègre une partie de la rédaction proposée par les commanditaires concernant les « modifications habituelles » nécessaires à la préparation des enregistrements avant diffusion.

Malgré ce geste, **la négociation du 17 décembre n'a pas été particulièrement fructueuse.**

Les commanditaires ont exprimé à nouveau leur refus d'un accord en plusieurs étapes. S'ils sont prêts à reconnaître aux artistes le droit de refuser l'utilisation de leurs prestations pour telle ou telle exploitation liée à l'IA, ils souhaitent aussi – et sans doute surtout – discuter de l'autorisation de certains usages liés à l'IA et des conditions tant contractuelles que financières auxquelles ils pourraient acquiescer ces autorisations auprès des artistes interprètes.

Nous avons interrogé les commanditaires sur les usages précis dont ils souhaitent discuter avec nous. Force est de constater qu'ils ne sont pas, à ce stade, très loquaces... **Nous leur avons donc demandé qu'ils détaillent par écrit les usages liés à l'IA qu'ils souhaitent solliciter.**

Une nouvelle séance de négociation est prévue le 28 janvier après-midi. Nous pensons nécessaire d'échanger avec les professionnel·les à l'issue de la réunion du 28, afin de faire le point avec vous de la négociation et des moyens de faire avancer nos revendications. Il est nécessaire de faire montre de notre unité et de notre détermination.

**Nous vous donnons donc rendez-vous le lundi 28 janvier à 19h,
à la Bourse du travail de Paris.**

**Passer le mot, venez et faites venir les collègues !
Votre présence nombreuse est indispensable pour peser dans la négociation
et permettre à vos revendications d'être entendues !**